

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 23 avril 2019

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Accompagner le développement de la filière poulet en Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement a accordé à la société Transformation de produits avicoles (TPA) l'agrément au régime d'aide fiscale à l'investissement pour la construction d'un couvoir et d'une unité d'abattage, de découpe et de conditionnement de volailles, qui seront respectivement implantés sur Boulouparis et La Foa.

Ce projet s'intègre parfaitement dans la politique publique agricole provinciale (PPAP) initiée en 2014, notamment pour la filière avicole qui vise à augmenter la production de poulets standards locaux de 8 % à 30 %, toujours dans la perspective d'une autosuffisance alimentaire de la Nouvelle-Calédonie.

Cet investissement permettra de mettre sur le marché calédonien un poulet de gamme intermédiaire revendu au consommateur à 800 F/kg. L'objectif est de supplanter progressivement l'importation de poulets bas de gamme surgelés en provenance des Etats-Unis, de métropole et du Brésil et destinés à une catégorie de la population dont les revenus sont modestes.

Les œufs à incuber seront importés de Nouvelle-Zélande et d'Australie. L'exploitation du couvoir permettrait d'atteindre 478 000 poussins en 2020 et 957 000 poussins en 2022, pour une production respective de 580 tonnes de poulet en 2020, et 1 160 tonnes en 2022. Une vingtaine d'emplois pérennes devraient être créés grâce à ce projet (trois au couvoir et seize à l'abattoir).

L'élevage des poussins sera confié à 16 éleveurs indépendants, qui au terme d'une période de quatre années, détiendront 80 % du capital de la société TPA, les 20 % restants seront détenus par Promosud, actionnaire unique de la société.

Au-delà du seul développement de cette nouvelle filière, la création d'un couvoir et d'un abattoir permettra l'essor de la filière avicole, jusque-là inhibée dans son développement par le manque de solutions pour les poussins de un jour et pour l'abattage et la commercialisation des produits. Elle impactera également la filière céréales en générant la mise en culture de 200 à 300 ha de céréales supplémentaires (maïs essentiellement) pour la production d'aliment. Enfin, l'apport de matières organiques (fientes et/ou compost) dans les sols, déficitaires actuellement, permettra d'une part de les restructurer et d'autre part de réduire les importations d'engrais chimiques de plusieurs milliers de tonnes par an.

Financement du projet

Ce projet de la société TPA, estimé à 752 millions de francs, sera financé grâce à l'avantage fiscal du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour 35 %, des subventions pour 11 %, d'autofinancement pour 25 % et d'une défiscalisation nationale pour 29 %.

Quelques chiffres sur le marché avicole calédonien

- Le marché calédonien de la consommation de poulets est estimé à 10 000 tonnes, dont 8 % proviennent de la production locale.
- La Nouvelle-Calédonie compte cinquante élevages commerciaux, principalement en province Sud, dont trois se partagent 70 % de la production totale, estimée à 800 tonnes / an (ferme de Koé, ferme de Bourail et Meru, en cessation d'activité en septembre 2018).
- Les poulets issus de la production locale sont des poulets standards à 1 200 F/kg et fermiers à 1 500 F/kg.
- La production locale de volailles de chair est largement dominée par le poulet de chair standard, avec le Couvoir de Koé, qui produit à lui seul plus de la moitié des volumes de volailles de chair et plus de 90 % des poussins de 1 jour en Nouvelle-Calédonie

* *

 *